



Devenez

Responsable de Dispositifs de Formation

une formation validée par un **Titre de niveau 6**
inscrit au **RNCP (n°38789)**



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le **Responsable de Dispositifs de Formation** occupe un poste au niveau de l'**encadrement intermédiaire** des organismes et structures de formation, des centres de formation d'apprentis, de centre de bilans de compétences ou de prestataires d'accompagnement à la VAE ou des services internes de formation d'entreprise.

Les activités exercées varient selon la taille des établissements et leur organisation. Cependant, des activités structurantes partagées en matière d'**ingénierie**, de **management d'équipes**, de **gestion** et de **relation à l'écosystème de la formation** peuvent être organisées en trois fonctions principales : **pilotage**, **ingénierie** et **développement**.

À l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de :

- Assurer la conception, la mise en œuvre, l'évaluation et le suivi d'une action (opération ponctuelle) ou d'un dispositif (opération permanente) de formation d'adultes,
- Piloter une action ou un dispositif en ingénierie de formation et ingénierie pédagogique, coordination d'équipes, gestion administrative et financière, action commerciale et conduite de projets.

Nos chiffres 2023

91%



Satisfaction

94%



Certification

80%



Insertion

Responsable de dispositifs de formation

[titre de niveau 6]



PUBLIC

Personnes salariées ou en recherche d'emploi qui visent une fonction de responsable de dispositif de formation.



PRÉ-REQUIS

- Présenter une expérience en tant que formateur d'adultes ou maîtriser les concepts de base de l'ingénierie pédagogique.
- Utiliser les fonctions de base des logiciels de bureautique et utiliser un navigateur Internet.
- Formuler un projet d'évolution professionnelle en adéquation avec les objectifs de la formation.



ORGANISATION DE LA FORMATION

Le dispositif de formation est modulaire, multimodal et certifiant. Chaque unité de formation permet de valider un bloc de compétences.

- **UF1 - Assurer le montage et le suivi pédagogiques, administratifs et financiers d'une action ou d'un dispositif de formation (84h)**
- **UF2 - Manager les équipes intervenant dans une action ou un dispositif de formation (84h)**
- **UF3 - Analyser des besoins et proposer une offre de formation adaptée (85h)**
- **UF4 - Concevoir et évaluer un dispositif de formation inclusif, éventuellement multimodal et certifiant (134h)**
- **UF5 - Conseiller et appuyer la direction d'un organisme de formation dans la définition et la mise en oeuvre de sa politique (84h)**
- **UF6 - Animer la réflexion pédagogique au sein d'un organisme de formation (84h)**
- **Modules optionnels - Les fondamentaux de la pédagogie (70h)**
- **Blocs d'apprentissage transversaux (105h)**



MODALITÉS D'ACCÈS

- Information collective
- Entretien individuel

Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluations formatives,
- Enquête de satisfaction,
- Selon les blocs de compétences : mise en situation professionnelle simulée, évaluation orale ou écrite professionnelle.



VALIDATION

Titre "**Responsable de Dispositifs de Formation**" de niveau 6, enregistré au RNCP (n°38789).



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports notionnels et méthodologiques,
- Échanges et analyse d'expériences,
- Mises en situation,
- Plate-forme de formation en ligne.



INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est constituée de formateurs - consultants du GIP-FAR.



DATES et DURÉE

Du 14 octobre 2024 au 19 juin 2025

- 660 heures en centre de formation
- 455 heures en entreprise (selon statut).



TARIF

9 900 € (hors accord négocié)



CONTACTS

GIP-FAR

6 rue Kléber - 35000 Rennes
02 99 25 11 60 | ce.gipfar@ac-rennes.fr

Servanne CARRILLO

servanne.carrillo@ac-rennes.fr

Marie-Laure GACEL

marie-laure.gacel@ac-rennes.fr

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap et un accompagnement spécifique existe pour sécuriser votre accès à la formation. N'hésitez pas à nous consulter pour définir les modalités de l'accueil.

CPF Formation éligible au compte personnel de formation

PTP Formation éligible au projet de transition professionnelle

Financement Région Bretagne Financement demandeurs d'emploi

Contrat PRO Contrat de professionnalisation

A Apprentissage